



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Saône-et-Loire

DIVISION DES PERSONNELS

DP
Division des Personnels

Mâcon, le 25 septembre 2023

Affaire suivie par :
M. Jean-Baptiste ROUSSEAU
Mme Carine SAHIN-RAMOND
Tél : 03 85 22 55 95
Ou 03 85 22 55 62
Mél : dp71@ac-dijon.fr

L'inspectrice d'académie, directrice académique des
services de l'éducation nationale de Saône-et-Loire

à

Cité administrative
Boulevard Henri Dunant
BP 72512
71025 Mâcon cedex 9

Mesdames et messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et messieurs les personnels enseignants du
premier degré

S/c de mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'éducation nationale,

de mesdames et Messieurs les principaux de collège
avec SEGPA,

de monsieur le directeur de l'EREA,

de mesdames et messieurs les directeurs
d'établissements spécialisés

Objet : liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école de deux classes et plus – CORRECTIF

Références :

- article L411-2 du code de l'Education ;
- décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école.

La condition d'ancienneté pour accéder à la liste d'aptitude des directeurs d'école est observée au **1^{er} septembre 2024** et non au 1^{er} septembre 2023, comme cela a été précisé initialement dans la note de service départementale du 15 septembre 2023.

Je vous remercie de bien vouloir tenir compte de ce changement d'information.

L'inspectrice d'académie, directrice
académique des services de l'éducation
nationale de Saône-et-Loire


Liliane Ménissier